

Traversée du Lac : un projet nécessaire, pas fou mais flou...



Le 5 juin dernier 63% des Genevois ont approuvé le projet d'une traversée du Lac, dans le but de désengorger le centre-ville, et réaliser un bouclier du périphérique autoroutier.

Ce projet propose un tracé depuis par la réalisation d'un pont haubané ou d'un tunnel (le choix serait dépendant du coût) et ferait la jonction depuis l'échangeur du Vengeron, à la Pointe à la Bise (rive droite) à Vesenz (rive gauche).

Cette réalisation prévue pour 2030 a un impact transfrontalier car le tracé devrait se raccorder à l'autoroute A411 à la douane de Vallard. Une option qui ne satisfait que moyennement les élus français selon la Communauté de communes du Genevois. Des négociations devront être conduites car des variantes sont proposées par les autorités françaises notamment la pertinence de relier la traversée du lac à la 2X2 voies du désenclavement du Chablais, à hauteur du carrefour des Chasseurs.

D'autres points envisagés restent flous notamment des appels à plusieurs financements : cantonaux, d'investisseurs privés, et même la Banque Européenne d'Investissement qui pourrait être sollicitée.

L'usager serait aussi mis à contribution par la mise en place d'un péage pour la traversée !

Pour l'heure, le Conseil Fédéral n'est pas favorable au financement du projet car cette infrastructure n'aurait un sens qu'en cas d'une urbanisation massive de la Rive gauche, un développement qui est peu probable.

D'ailleurs combien coûterait cette réalisation ? Avec tant de variantes proposées, le montant oscille entre des sommes allant de 1 à 5 milliards CHF. Une belle Oscillation !



Transports lacustres double sur la ligne N1

Pour pallier à la demande des usagers, L'état de Vaud a voté le financement d'une double pour la ligne N1 Evian-Lausanne dès le mois de Juin pour la course de 17h15. Elle sera interrompue en juillet et août et sera de nouveau en service dès le 04 septembre. Cette information sera complétée sur le site de la sous-commission Transport lacustre du GTE, www.frontalier-sctll.org où vous pourrez consulter les taux de fréquentation des utilisateurs pour chaque ligne de la CGN.